Travaux de la Chambre

LE LOGEMENT

LES FAMILLES SANS LOGEMENT SATISFAISANT

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, en l'absence du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnements et Services.

Le ministre sait qu'hier à Ottawa a pris fin la Conférence internationale sur les sans-abri donnant suite à une résolution des Nations Unies. Le ministre sait également que le gouvernement a lui-même signalé qu'environ 750 000 familles canadiennes vivent dans des logements non satisfaisants ou même n'ont pas de logement du tout.

Le ministre dira-t-il à la Chambre et aux Canadiens ce que le gouvernement compte faire pour améliorer la situation de ces 750 000 familles canadiennes?

[Français]

Mme Monique B. Tardif (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, le gouvernement conservateur n'a pas attendu que nous ayons cette Conférence à Ottawa pour s'occuper des personnes les plus démunies. Il n'y a qu'à revoir ce qui est annoncé pour aider ces nombreuses personnes.

Quant à la Conférence qui vient de se terminer à Ottawa, monsieur le Président, il y avait non seulement l'appui du gouvernement fédéral, mais aussi celui des personnes responsables tant de la société canadienne que du ministère de la Santé et du bien-être, et nous attendons le rapport des personnes qui ont assisté à la Conférence.

[Traduction]

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Neil Young (Beaches): Le gouvernement sait très bien qu'il n'a à peu près rien fait pour remédier à cette crise du logement. Je veux poser une question simple et nette: le gouvernement s'imagine-t-il qu'il a pleinement assumé ses obligations en dépensant quelque 2 000 \$ pour organiser une conférence sur les sans-abri au Canada, et s'imagine-t-il que les Canadiens seront satisfaits de cette mesure? Il devrait avoir honte.

[Français]

Mme Monique B. Tardif (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je pense que le préambule de la question qui vient d'être posée est tout à fait injuste. Le gouvernement conservateur n'a pas attendu cette conférence pour faire des choses. Déjà, du côté de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le gouvernement a pris l'engagement de diriger le maximum de fonds disponible pour les plus démunis. C'est ce qu'on a fait, c'est ce qu'on va continuer à faire et ce n'est pas la conférence elle-même qui fait la politique du gouvernement.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, vu que nous sommes jeudi, je voudrais poser au gouvernement la question traditionnelle, savoir: Quels sont les travaux que le gouvernement désire apporter devant la Chambre au cours de la prochaine semaine?

[Traduction]

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, nous mettrons demain en discussion le projet de loi C-68 sur les accords de Bretton Woods qui vient de nous revenir du comité. On peut penser que nous l'étudierons très rapidement et qu'il pourra être renvoyé à l'autre endroit.

Nous entamerons ensuite l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-55. Lundi, nous poursuivrons l'étude du C-55 aux étapes du rapport et de la troisième lecture, jusqu'à ce que nous en ayons terminé.

Lundi, je rencontrerai les autres leaders à la Chambre afin de discuter de nos travaux futurs et de prendre des arrangements pour la tenue d'un débat ordonnée sur la résolution constitutionnelle.

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA VISITE DE LA REINE—LA PARTICIPATION À UN DÎNER OFFICIEL

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Ma question s'adresse au vice-premier ministre (M. Mazankowski). Le 10 octobre, le Canada marquera la visite de Sa Majesté au Canada par un dîner officiel sur la côte ouest. Un dîner officiel constitue une réunion dénuée d'esprit de parti. C'est l'occasion pour des gens de diverses régions du pays qui représentent divers groupes de notre société de participer à un tel événement.

Le vice-premier ministre nous dira-t-il quelles mesures on prend pour assurer une représentation égale à cet événement et éviter qu'il ne devienne une fête du parti du Crédit social sur la côte ouest du Canada?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Pour répondre au député, je me demande s'il se sentirait à l'aise à un événement dénué d'esprit de parti.

Je vais certes considérer les observations du député comme une instance. Je pourrai peut-être lui répondre plus tard.